Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CNBA

du 7 février 2013 Séance n ° 109

Délibération n° 1

Approbation du compte rendu du conseil d'administration n°108 du 9 novembre 2012

Le compte rendu de la séance n° 108 du 9 novembre 2012 est approuvé tel qu'il figure ciaprès par les membres du conseil d'administration.

Le 8 février 2013

Le Président de la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT